

Service Etat Civil- Elections - Cimetière Tél : 04 75 81 35 61 etat-civil@guilherand-granges.fr

DOCUMENTS A FOURNIR POUR DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX

- 1. Demande de travaux sur formulaire délivré par le service Etat Civil dûment rempli et signé par le titulaire ou à défaut un ayant-droit à la concession accompagné de la pièce d'identité du demandeur
- 2. Livret de famille, ou à défaut, tout acte prouvant le lien de parenté avec le(s) titulaire(s) de la concession

Les entreprises intervenant dans le cimetière doivent obligatoirement présenter cette autorisation à l'agent du cimetière pour accéder au site.